



Inforquartier 2004

**Bulletin annuel d'information
de votre comité de quartier, GAQ asbl,**

Groupe d'animation du Quartier européen
de la Ville de Bruxelles, dit *Quartier Nord-Est*

**Événement exceptionnel
le jeudi 14 octobre à 20h au
Charlemagne**
Comment Bruxelles est devenue la
capitale de l'Europe et notre
quartier son quartier européen.
Détails p. 10



Editorial

Comme chaque année à pareille époque, nous déposons notre « Inforquartier » dans toutes les boîtes aux lettres du quartier européen. C'est notre manière de nous faire connaître de tous, habitants, nouveaux habitants et hôtes de passage. Pour vous faire savoir qu'il existe dans ce quartier un comité d'habitants et diffuser des informations sur ce coin de Bruxelles.

Il s'agit du « quartier européen » et cette implantation de l'Europe a un impact quotidien sur notre vie. Chaque élargissement nous a apporté un lot de nouveaux résidents, quelques m² de bureaux supplémentaires ... et quelques nouveaux sujets de préoccupations.

Ce quartier, notre quartier, il s'agit pour nous aujourd'hui de le reconquérir dans son entièreté, en substituant à la monofonctionnalité de la zone de bureaux un quartier mixte, où la dimension humaine et la qualité de vie puissent s'épanouir.

Notre comité de quartier veut oeuvrer en ce sens.

(suite en page 2)

Squares en fête

**le dimanche 3 octobre
brocante annuelle du GAQ
et fête de quartier
au square Ambiorix**

Le dimanche 3 octobre, entre 9 et 15h, nous vous invitons à notre fête annuelle de quartier au Square Ambiorix. La brocante se déroulera de 9h à 14h.

Parallèlement, de 10h à 15h :

- au centre du Square, un village de tentes rassemblera plusieurs **associations du quartier** invitées par le GAQ (la Ligue des Familles, Pétitions Patrimoines,...).

- un autre village de tentes, dans la partie haute du square, accueillera des **peintres** du quartier (M. Marion, Mme Deryckere,...).

Enfin, depuis 2003 et grâce au soutien de l'Échevinat de la Culture de la Ville de Bruxelles, plusieurs **comédiens et musiciens** viennent ajouter une touche d'humour et de musique pour que la fête soit complète (le Clown Pignolo, la musique du groupe Sibel, l'accordéon de Mme Brouillard , la musique toute en douceur de la famille Miller,...), animations qui se succéderont de 10h à 15h.

La fête ne pourrait pas se réaliser sans le concours des services de l'Équipement Communal de la Ville de Bruxelles, des

jardiniers du Square Ambiorix, des services des Espaces publics et des Espaces Verts, des services de la Propreté Publique et des services de Police du quartier et nous les en remercions. Pour disposer d'un espace à la brocante, faire connaître votre association, présenter vos activités culturelles ou artistiques, etc. prenez contact avec Alain Dewez (24, rue Luther) ou par mail : gagne@hotmail.com

Bulletin d'inscription en dernière page

Dans ce numéro

Editorial p 1 et 2

Dans votre rue

Au Nord des Squares p. 3

Autour des Squares p. 4

Cinquanteenaire et ERM p. 5

Schuman, Loi-Belliard p. 6

**Le RER et le tunnel
Schuman-Josaphat** p. 8

**L'avenir du quartier européen
(plan ARIES)** p. 9

**Événement exceptionnel le
14 octobre à 20 h** p.10

Un peu d'histoire : p 10

Les peintres dans nos noms de rues

Qu'est ce que le GAQ ? p 12

Editorial, suite de la première page :

La partie résidentielle du quartier doit pouvoir continuer à mériter cette appellation, ce qui pour nous signifie qu'il faut absolument y diminuer la pression automobile tant en vitesse et trafic qu'en stationnement de non résidents, ne plus y admettre ni « bureaux » qu'ils soient diplomatiques ou autres, ni commerce du type Horeca ou night shop, et éviter la division des maisons en mini-flats afin d'y conserver une grande majorité de « vrais » habitants.

La partie administrative du quartier, elle, doit évoluer vers autre chose que le *désert social* actuel. Il s'agit de réaffecter des immeubles de bureaux déclassés en logement type lofts ou flats et de réintroduire du commerce et surtout les cafés et restaurants dans les rez-de-chaussée des immeubles de bureaux partout où cela est possible, et en particulier autour du Rond Point Schuman mais également dans les grandes artères de bureaux comme la rue de la Loi. Ces commerces visent la clientèle des bureaux et feraient mieux de s'en rapprocher. Par leur nature et leurs heures d'ouverture, ils n'ont pas leur place dans une zone résidentielle.

L'année dernière, nous avons mis beaucoup d'espoir dans l'ombudsplan (« plan Aries ») commandé à la fois par les gouvernements fédéral et régional. Hélas il est fort à craindre que ce plan n'aille rejoindre ses prédécesseurs aux oubliettes de l'histoire urbaine (voir à ce propos notre article en page 9.). La Région bruxelloise, depuis les élections de juin, est gérée par une nouvelle majorité. Le Ministre Président Charles Piqué a, dans un assez long document (1), défini la politique qu'il entend mener dans les années à venir. Quelques éléments de ce document nous intéressent directement.

D'abord, en tant que comité d'habitants, nous notons avec satisfaction que ce gouvernement entend « *placer la participation au centre de toutes les politiques d'aménagement du territoire* ». Avoir la possibilité de participer aux choix en matière d'aménagement pour notre quartier, c'est ce que nous espérons. Ensuite, et je cite ici largement la **déclaration gouvernementale** :

« la Région bruxelloise sera le maître d'œuvre du développement du quartier européen » et plus particulièrement : un « engagement commun » sera proposé aux Institutions européennes. Il sera basé trois choses :

- 1. Mettre tout en œuvre pour décroïsonner le quartier européen, le rendre plus accessible et plus agréable en réhabilitant l'espace public et en permettant aux habitants du quartier de se le réapproprier. En effet, pour améliorer l'intégration de l'Europe à Bruxelles et pour qu'elle devienne la capitale des Bruxellois et des Européens, il s'agit d'élargir la réflexion à l'ensemble du développement régional, tout en évitant les écueils consistant en la mise en place de quartiers déshumanisés, dépourvus de logements et d'animations.*
- 2. Respecter le projet de Ville bruxelloise et ses prescriptions liées à l'aménagement du territoire et des réglementations urbanistiques ; C'est dans cette perspective que la Région, en tant qu'autorité urbanistique et économique, doit rester le principal acteur des décisions urbanistiques visant l'implantation de l'Europe à Bruxelles. Ainsi, cet engagement contiendra des règles précises en matière de surface de bureaux ainsi que de logements dans le quartier européen.*
- 3. rééquilibrer les rapports entre les autorités politiques bruxelloises et les institutions européennes. Ainsi la Région assurera le pilotage de la coordination des actions de l'ensemble des autorités belges vis-à-vis de l'UE de même qu'elle demandera aux institutions européennes de déléguer un point de contact unique permettant de structurer durablement ces relations.*

Pour qui suit les demandes et efforts du GAQ ces quelques 20 dernières années, il y a de quoi se réjouir de voir enfin proposer clairement des dispositifs pour lesquels nous sommes demandeurs.
Jacqueline Gilissen,
présidente du GAQ

(1) « Un avenir et une ambition pour Bruxelles », disponible sur le site http://www.bruxelles.irisnet.be/fr/region/region_de_bruxelles_capitale/autorites/gouvernement/accords_et_arretes.shtml ...

Bienvenue
à toutes et à tous
Iedereen welkom
Everyone welcome
Alle willkommen
Benvenuto a tutti/e
Tod@s benvenud@s
Todos/as bemvindos/as
Alla är hjärtligt välkomna
Alle er hjertelig velkomne
Tervetuloa kaikki
Céad míle fáilte
Serdecznie zapraszajmy
Boya malam
Karibu
Hun biher hatin
すべてへの歓迎
Добро пожаловать всем

ολοι ευπροσδεκτοι

حسبنا / حسبنا / حسبنا

أهلاً وسهلاً جميعاً

Բարի գալուստ ամենքին

Բարի գալուստ բոլորին

Hepiniz Hoşgeldiniz

Au fil des rues
du quartier européen,
dit Quartier Nord-Est

Au Nord des Squares

Rue John Waterloo Wilson, n° 21



Lagere School
Ten Nude
École primaire
libre flamande
qui héberge
aimablement
les **réunions
mensuelles
du GAQ**. Le
bâtiment
voisin, à
l'abandon
depuis de

nombreuses années fait l'objet d'une
rénovation complète.

Rue de Gravelines

La Ville a rénové les trottoirs de la rue de
Gravelines sur toute sa longueur. Pas
moins de quatre établissements scolaires
sont situés à proximité.

L'antenne "Nord-Est" du **CPAS** (Centre
public d'aide sociale) de la Ville de
Bruxelles accueille chaque jour de 8h à
11h tout habitant du quartier en quête
d'une aide pour les difficultés les plus
diverses qu'il rencontre au n° 22 rue de
Gravelines.



Chaussée de Louvain n°300:

Antenne du **Service Population** de la
Ville de Bruxelles

Ouvert chaque mardi et jeudi de 13h45 à
15h45 (tél. 02 7331636), ce service est
trop peu utilisé et vous avez donc de
bonnes chances d'y être chaleureusement
accueillis, par exemple pour notifier un
changement d'adresse ou obtenir un

certificat de résidence ou de composition
de famille.

Rue des Éburons, 11

Dernière **bibliothèque publique**
communale à subsister dans notre



quartier, la
Bibliothèque
Adolphe Max est
située près du
**square
Gutenberg**. Ses
sections Jeunesse
et Adultes ouvrent
tous les après-
midis de 13h à
17h30 et le samedi
matin de 9h à 12h.

Boulevard Clovis

Le 22 avril dernier, la réunion
d'information organisée par la ville sous
le nom de « Commission consultative du
Quartier Nord-Est » se tenait dans les
locaux de l'**Athénée Adolphe Max**. Le
public présent a pu remarquer au passage
la belle rénovation de ces bâtiments quasi
centenaires, qui ont belle allure au
boulevard Clovis : le montant investi est
de 2.300.000 euros.

Une enquête publique s'ouvre pour la
démolition-reconstruction d'un immeuble
Bd Clovis 42 et rue Charles-Quint 25. La
nouvelle construction sera une **crèche** de
la Ville de Bruxelles.

Rue Charles-Quint

Cette longue rue pentue, au flanc nord de
l'**Athénée Adolphe Max**, mène du bd
Clovis au square des Chasseurs Ardennais
en passant le long du Lycée La Retraite.
Au terme de plusieurs mois de chantier,
ses trottoirs sont entièrement refaits et
quelques oreilles ont été ajoutées à



certains carrefours, hélas au détriment de
nombreux emplacements de parking.

L'**éclairage public** «autoroutier» actuel
devrait bientôt y être remplacé par des
lanternes plus nombreuses disposées à
une hauteur moindre. Ce renouvellement
se fait dans le cadre du **Plan Lumière** de
la ville qui entend adapter l'éclairage de
nos rues : le rendre beaucoup moins
vorace en énergie (le coût de l'éclairage
diminue, autant de gagné pour ouvrir
d'autres possibilités budgétaires) et plus
esthétique ; les nouveaux luminaires
peuvent déjà être admirés **rue des
Patriotes**.



Autre
innovation :
Bruxelles-Ville
suit l'exemple de
communes
voisines et a
choisi le Quartier
Nord-Est pour
instaurer les
premiers « sens

uniques limités » (**SUL**) mieux connus
comme « **contre-sens cyclistes** ».

Des panneaux autorisent non seulement
les vélos à descendre la rue Charles-Quint
à contresens, mais un panneau spécial



indique même
que la priorité
de droite
leur est
applicable au
carrefour
Brabançonne-
Charles-Quint.

Les
automobilistes
doivent être
avertis par un marquage au sol efficace.
La généralisation de ce système dans le
quartier est prévue pour cet automne.

Rue Luther

Le réasphaltage de la rue Luther figure
dans les travaux programmés pour 2005.
En raison de son intérêt historique,
artistique et technique, le 28 **rue Luther**
vient d'être classé comme monument par
arrêté régional. L'immeuble a son entrée
principale rue Luther et l'arrière donne
sur la rue Calvin. Il est dû à l'architecte
Strauven qui y a d'ailleurs
personnellement résidé, période durant
laquelle il a conçu de nombreux
immeubles dans le même quartier. Et non

des moindres : l'hôtel Saint-Cyr, square Ambiorix 11 ; l'hôtel Van Dijck, bd Clovis 85, la « maison aux vitraux », rue Van Campenhout 51...

Depuis quelques années, la maison de la rue Luther avait commencé à retrouver une nouvelle vie grâce à son nouveau propriétaire, qui aime faire partager son amour du patrimoine. Le classement devrait lui permettre de continuer la tâche entamée.

Avenue de la Brabançonne

Lors d'une prochaine phase de travaux, **l'éclairage public** devrait y être embelli : les anciens points lumineux haut perchés sur les façades seront enlevés et remplacés à la fois par des lanternes à moindre hauteur pour éclairer les trottoirs, et par des luminaires sur poteaux débordant de la lignée d'arbres pour éclairer la chaussée. **Les traversées piétonnes devraient en être plus sûres**, dans cette avenue où tant d'automobilistes commettent encore des excès de vitesse.

Les arbres actuels ont fait l'objet d'un élagage partiel qui constitue une petite amélioration. Cependant, les services de voirie et d'entretien des égouts auront encore du pain sur la planche en attendant que ces arbres arrivent en fin de vie et soient remplacés. Les trottoirs endommagés par les racines ont subi quelques réparations ponctuelles, mais comme le disait un ouvrier, « quand on ferme un trou, on en recrée un autre » ! Enfin, une **crèche européenne** pourrait être implantée dans l'avenue, près de la **place Dailly** : les riverains s'inquiètent du



trafic supplémentaire qui serait dû aux voitures des parents, dans une avenue déjà asphyxiée par les embouteillages à chaque heure de pointe. Par ailleurs, la construction de crèches réservées aux seuls enfants d'une caste de fonctionnaires européens est une discrimination insupportable aux yeux des ménages Bruxellois : il est grand temps que nos enfants aient aussi accès aux crèches dites « européennes ».

Rue de Pavie

La rue de Pavie devrait bénéficier du même type d'éclairage public que l'avenue de la Brabançonne, mieux en harmonie avec les façades que l'éclairage autoroutier actuel.



Dernière en date, la réfection des trottoirs de la rue de Pavie a démarré en septembre.

Autour des Squares

La région bruxelloise a décidé en février 2004 de financer un plan général de gestion des squares Marguerite, Ambiorix et Marie-Louise.

Square Marguerite

La fermeture des grilles du square est assurée chaque soir par les gardiens de parc entrés en fonction en janvier 2004. Ces derniers, reconnaissables à leur uniforme vert, disent avoir de bons contacts avec les jeunes qui fréquentent le square.

Quant aux luminaires, esthétiques mais trop fragiles, ils ne résistent pas aux actes de vandalisme et leur remplacement, coûteux, se fera aux frais de l'entrepreneur : le cahier des charges prévoyait des luminaires résistants aux « sportifs » !

Rue Véronèse

Pour la sécurité des abords de l'école, la Ville et le Service public fédéral ont mené en commun des travaux de voirie (reconstruction des trottoirs et construction de deux plateaux surélevés).

Avenue Michel-Ange

La Ville de Bruxelles a programmé la réalisation d'un trottoir traversant avenue Michel-Ange, à l'entrée du cul-de-sac vers l'avenue de Cortenberg.

Square Ambiorix

Après plusieurs années de travaux – d'aucuns en déplorent la durée – le square Ambiorix peut s'admirer dans le miroir de ses pièces d'eau !

Et ne boudons pas notre plaisir, le résultat en vaut la peine : plaine de jeux, réfection de toutes les allées, bordures, parterres, clôtures, installations hydrauliques, pelouses autour des bassins, bancs, poubelles, ... Il ne manque plus que la présence de **gardiens de parc**, qui ne restent que quelques heures, un jour par semaine.



L'abattage de certains arbres résulte parfois de décisions malheureuses, mais il est dû aussi aux tempêtes et aux maladies de certains végétaux : une étude de l'état de santé de ceux-ci dans nos squares a été réalisée par la Ville.

Il reste à **mieux protéger les traversées piétonnes vers le square Ambiorix** : d'une part vers la rue de Pavie et la rue Archimède (deux plateaux surélevés sont programmés par la Ville) et d'autre part vers le bd. Clovis (vers la Maison des Enfants) et vers la rue des Eburons (passage masqué par le virage).

Square Ambiorix n° 4 : Maison des enfants.

Tout enfant du quartier y est le bienvenu après l'école et le samedi. Le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles y organise des jeux à leur intention.

Rue Archimède

Le 1^{er} mai, la rue Archimède arborait les couleurs de l'Europe à l'occasion de l'entrée de 10 nouveaux pays dans l'Union.



Quelques semaines plus tard, les arbres disparaissaient et au terme de deux mois de chantier, les trottoirs étaient refaits et



la rue réasphaltée ; de nouveaux arbres, des charmes, seront plantés en novembre.

Avenue Palmerston

Hôtel van Eetvelde

Un documentaire controversé de la BBC (Roi blanc, caoutchouc rouge, mort noire), diffusé en Belgique en avril 2004, a récemment ré attiré l'attention sur l'histoire méconnue de l'État indépendant du Congo (1885-1908). Notre quartier entretient avec cette histoire une relation intime. Pas seulement parce que son monument le plus grandiose, les **Arcades du Cinquantenaire**, achevées en 1905, a été financé grâce à l'exploitation du caoutchouc qui s'y est rapidement développée suite à l'invention du pneu. Mais aussi parce que l'une des maisons les plus célèbres, dont l'intérieur est du reste richement décoré d'art congolais, a été construite pour le chef de son



administration. Dès la création de l'État indépendant du Congo (1885), en effet, Edmond van Eetvelde, né en 1852, devient l'un des trois administrateurs généraux de l'État, chargé des affaires étrangères et de la justice. En 1894, Léopold II le promet secrétaire d'état unique, chef suprême de l'administration, et en 1897, au lendemain de la grande exposition sur le Congo au Cinquantenaire et à Tervueren, il le nomme baron. Entre-temps, en 1895, van Eetvelde commande un hôtel de maître à l'architecte Victor Horta afin d'y établir sa résidence privée. Ce qui deviendra l'**hôtel van Eetvelde** sera construit entre 1897 et 1900 aux n°4 (l'actuelle Maison

du Gaz) et n°2 (l'Ambassade Jamaïque de l'Avenue Palmerston), et ultérieurement complété par le très étroit n°6 (intégré à la Maison du Gaz). En 1898, en raison de surmenage et des difficultés de sa collaboration avec Léopold II, Edmond van Eetvelde sombre dans une grave dépression. Lorsqu'il revient aux affaires en 1900, son désaccord avec la politique royale au Congo et son sentiment de ne plus pouvoir exercer ses fonctions avec la même autorité qu'auparavant l'amènent à démissionner. Léopold II assume alors lui-même la fonction de secrétaire d'état, tout en recourant régulièrement aux services de van Eetvelde, devenu « Ministre d'État » pour le Congo, comme conseiller ou négociateur. Celui-ci se brouille définitivement avec Léopold II et perd le titre de « Ministre d'État » en 1906, suite à des négociations avec l'Angleterre qui font perdre à l'État indépendant du Congo la possibilité, acquise en 1894, de s'étendre vers le Soudan. L'État indépendant du Congo devient colonie belge en 1908, Léopold II meurt en 1909, le baron van Eetvelde en 1925. Dans les années 1920, l'hôtel van Eetvelde est divisé et vendu en deux parties, le n° 4-6 à la famille Pouppez de Kettenis, et le n°2 à la famille Nicolaidès-Hoffmann, qui veut le détruire, puis à l'architecte Jean Delhaye, élève de Victor Horta.

[Rédigé avec la précieuse collaboration des professeurs Ginette Kurgan (ULB) et Jean-Luc Vellut (UCL).]

Rues Saint-Quentin, du Taciturne, Boduognat, Charles Martel

La Ville a sollicité auprès du Service public fédéral la réalisation de travaux de voirie (reconstruction des trottoirs et/ou réasphaltage de la chaussée) dans ces quatre rues.

Square Marie-Louise

Beaucoup regrettent ici aussi un abattage d'arbres parfois excessif.

Dans le cadre de la lutte contre le botulisme, qui met en danger la vie des oiseaux aquatiques, deux « émulseurs » ont été installés au centre de l'étang pour mieux oxygéner l'eau.

Autour du square, le devenir de l'ancienne clinique reste incertain. Par ailleurs, l'immeuble de la Maison des industries chimiques est mis en vente, tout comme la maison mitoyenne due à

l'architecte Horta, occupée par l'Ambassade de Jamaïque.

Square Gutenberg

Il faut le voir pour le croire ... Saviez-vous que la compétence pour le ramassage des corbeilles à papier qui débordent, dans une même rue, peut appartenir à différents "niveaux de pouvoir"? En effet, la corbeille située sur le square Gutenberg à l'angle de la **rue des Guildes**, qui déborde très souvent, n'est pas du même ressort que celle située à vingt-cinq mètres de là, au centre du square Gutenberg près de la **rue Philippe le Bon**: c'est en signalant au préposé de la Ville de Bruxelles qui vide cette dernière que la première déborde que vous découvrirez qu'il n'est pas compétent pour la première, du ressort de la Région... ah, Saint-Michel ou l'Iris sur la corbeille, voilà toute la différence...!

Rues de Spa / de Verviers

Au grand dam des habitants des rues de Spa et de Verviers, qui se sont battus pendant dix ans pour tenter de préserver un coin de verdure à cet endroit, la Ville de Bruxelles y a admis la construction d'un ensemble beaucoup trop dense d'appartements de luxe, qui risquent de se transformer en autant de logements de transit.



Il est question de réasphalter la rue de Spa et de refaire le trottoir de la rue de Verviers, côté ville de Bruxelles.

Le Cinquantenaire

Dans le parc du Cinquantenaire, à côté de la Mosquée, le pavillon Van Audenhove abrite le **Cercle des Retraités**, qui compte une centaine de membres. Chaque après-midi (sauf le dimanche), nos aînés s'y rencontrent dans deux salles (non-fumeurs et fumeurs) autour d'une boisson et de jeux : cartes et billard toute l'année, et par beau temps, de nombreuses pistes de pétanque dans le parc, qui ont leur succès.

Le Cercle organise aussi de temps à autre, avec le soutien de la Ville, un voyage en car ou un repas de fête.

Le GAQ a obtenu de l'échevine



compétente un meilleur entretien et une remise en état des locaux.

Avenue de la Renaissance

Edifiée en 1905, l'église des Dominicains abrite des vitraux remarquables et un orgue Van Bever d'une très belle sonorité. La procédure de classement vient d'être ouverte pour la totalité de l'église ainsi que du jardin intérieur, en ce compris l'ensemble des murs de clôture et grilles en fer forgé d'origine, situés avenue de la Renaissance 40 et rue Leys 5.



Les travaux de restauration en cours (dons possibles via la Fondation Roi Baudouin) tiennent compte de cette procédure. C'est l'occasion de signaler l'activité religieuse mais aussi culturelle qu'y exerce la *Communauté internationale St Dominique*, qui rassemble des Dominicains de 7 pays européens. Concerts d'orgue et messe chantée en plusieurs langues le dimanche soir attirent un public souvent nombreux, tout comme les expo-sitions et conférences organisées au couvent. Le site internet trilingue <http://www.dominicains.be/Bruxelles> vaut la visite.

Rues Van Ostade et Murillo

Ces deux rues, oubliées lors des travaux de réfection des rues voisines, figurent dans les travaux de voirie prévus par la Ville de Bruxelles sur les budgets 2005 et 2006.

Le Quartier Loi-Belliard

n'est pas en reste et a bénéficié depuis l'automne 2003 d'importantes rénovations

Rue du Commerce

le chantier de rénovation (trottoirs, potelets, carrefours, voirie) s'est déroulé en trois phases et est aujourd'hui terminé. Par ailleurs, le 51 rue du Commerce est en voie de classement.

D'autres classements en vue

Notre quartier compte un grand nombre de bâtiments classés pour leur intérêt architectural. A côté des immeubles déjà cités, d'autres encore ont fait l'objet d'une procédure de classement publiée au Moniteur belge ces dernières semaines :

- outre le **Résidence Palace**, citons notamment trois immeubles dus à l'architecte Strauven, à savoir **rue de l'Abdication 4**, et **rue Saint-Quentin 30 et 32**; le **52 rue des Eburons 52**; l'immeuble du **square Ambiorix**, appelé "Quaker House", dû à l'architecte-menuisier-ébéniste Georges Hobé;
- l'ensemble des différentes halles situées à gauche et à droite de l'arcade du **Cinquanteaire**.

Rue Montoyer

Cette belle artère qui relie le Palais des Académies au **Parc Léopold** a fait l'objet d'une vraie métamorphose (coût : 1,2 million d'euros). Largeur des trottoirs



doublée, plantation d'arbres, carrefours réaménagés, circulation confortable pour les cyclistes et nouvel éclairage public.

Rue de Trèves

un site propre a été construit pour les bus ainsi qu'une piste cyclable entre Loi et Belliard.



Rue Belliard

Une procédure de classement vient d'être ouverte pour plusieurs immeubles. Il s'agit de l'ensemble des façades, toitures et structures portantes d'origine des immeubles situés **rue Belliard 143 à 159 et 163 à 175**, ainsi que de la totalité de l'immeuble situé **rue Belliard 161**. Il est temps, pourrions-nous dire, car il est urgent de rénover ces maisons... sans quoi elles pourraient connaître le sort des maisons qui étaient situées juste en face.

Rue J. de Lalaing

la rénovation concerne les trottoirs et le placement de potelets.



Rue Joseph II

les travaux concernent le réaménagement de la partie située le long du parc Maelbeek jusqu'au bd Charlemagne.

Rue de la Loi

Le "Juste Lipse" - Conseil des ministres de l'Union européenne
Depuis la décision du Conseil européen de Nice de tenir tous les conseils européens à Bruxelles, les besoins en bureaux du Secrétariat général du Conseil des Ministres ont évolué très fortement. Le bâtiment Juste Lipse fait l'objet

d'importants travaux d'adaptation en vue de l'élargissement: des cabines d'interprétation dans les salles de réunion et un nouvel étage y seront ajoutés. En outre, les Services de traduction du Secrétariat s'installeront dans le futur bâtiment Lex 2000, toujours rue de la Loi, dont la construction devrait s'achever fin 2006. Au terme de ce chantier, un nouveau débutera puisque l'Etat belge vient de céder l'aile "A" du Résidence Palace au Conseil des Ministres de l'Union. En principe, la Régie des Bâtiments devrait y réaliser un projet de rénovation, qui se terminerait à son tour fin 2010 si tout va bien...! Les sommets européens devraient donc se tenir au Résidence lorsque tous les travaux seront achevés... en 2011!!!

Berlaymont

Ca y est ! Après treize ans de travaux, le calvaire des riverains du chantier prend fin : le Berlaymont désamianté et relooké abritera bientôt la nouvelle Commission européenne. Les 25 Commissaires (un par pays) y seront tous installés.

Les abords ont été aménagés, les trottoirs rendus aux piétons ; **rue Archimède**, la circulation automobile est enfin rétablie dans les deux sens jusqu'au rond-point Schuman. Attention, peut-être pas pour longtemps, la STIB voudrait exclure à nouveau les voitures au profit d'un couloir de bus ... à moins que la suppression de quelques emplacements de parking ne dégage l'espace nécessaire ? affaire à suivre.

Le parking sous le Berlaymont engendrera bientôt un important flux de voitures, même s'il comporte quelques centaines d'emplacements de moins qu'auparavant : il a fallu, en effet, faire place au tunnel ferroviaire Schuman-Josaphat, dont un segment est donc déjà construit.

Boulevard Charlemagne

Comment gérer le flux de voitures du Berlaymont? L'État fédéral propose de construire à l'entrée de ce parking **un rond-point, au carrefour du bd Charlemagne et de la rue Stévin** et a soumis son projet à l'enquête publique : budget de 190.000 euros, durée des travaux environ 1 mois et demi. Le 3 août dernier, la commission de concertation a émis un avis défavorable, en raison du flou artistique des plans à l'égard de



l'organisation de la circulation. L'état fédéral doit donc revoir sa copie. Il est impératif de procéder à une évaluation des flux de circulation avant et après la mise en service de ce rond-point, s'il voit le jour. Nous devons absolument éviter que les véhicules se répandent jusque dans l'enfilade des squares, en quête d'un accès à ce parking, et viennent gonfler les encombrements déjà sévères que nous connaissons aux heures de pointe, notamment au **square Ambiorix**. Enfin, compte tenu de l'excellente desserte assurée par les transports en commun, l'UE doit veiller à respecter la qualité de vie des quartiers où elle s'installe et mettre sur pied un plan de déplacement pour ses fonctionnaires, à l'instar des entreprises qui occupent plus de 200 travailleurs.

Un peu d'Histoire du quartier européen : projet d'exposition au Berlaymont

Comment Bruxelles est-elle devenue la capitale de l'Europe ? Comment notre quartier est-il devenu son quartier européen ? Une exposition soigneusement documentée et richement illustrée devrait bientôt offrir à tous une réponse instructive, et souvent surprenante, à ces questions.

Le Fonds Quartier européen de la Fondation Roi Baudouin a en effet accepté d'assurer le financement de cette initiative et Neil Kinnock, vice-président de la Commission européenne, a marqué son accord de principe quant à l'utilisation à cette fin de la clôture vitrée séparant l'espace privé de l'espace public entourant le Berlaymont.

Il reste encore du chemin à faire avant de voir la pleine réalisation du projet mais l'optimisme est au rendez-vous

Loi-Cortenbergh-Joyeuse Entrée - Triangle AXA

La compagnie d'assurances Axa-Royale Belge est propriétaire de l'ensemble de

huit immeubles situés entre la rue de la Loi et les avenues de Cortenbergh et de la Joyeuse Entrée, dont celui qui a abrité les tout premiers Commissaires et fonctionnaires de la Communauté économique européenne à partir de l'été 1958. Elle a demandé de pouvoir procéder



à la démolition de l'ensemble et à la construction d'un immeuble unique cohérent, avec une entrée principale sur Schuman, un atrium central et un gabarit total quelque peu diminué. La Ville lui en a accordé l'autorisation après concertation publique, moyennant un certain nombre de modifications, dont l'aménagement d'un espace permettant d'accueillir un super-marché public style Delhaize-City côté Avenue de Cortenbergh et le réaménagement de l'espace en façade de la rue de la Loi de manière à pouvoir y accueillir des cafés, restaurants et commerces. L'immeuble est destiné à être occupé par la Commission européenne, dont le service des traductions occupe l'essentiel du site actuel. Alors que le projet était initialement conçu pour accueillir principalement des bureaux, il a émergé en janvier que la Commission songeait plutôt à profiter de la situation exceptionnelle de l'immeuble pour y localiser son centre de conférences, qui prendrait le relais du Borschette, devenu largement insuffisant. Il faudra sans doute attendre l'installation de la nouvelle commission pour être fixé. Nous continuerons de suivre ce dossier avec grande attention. La crédibilité d'Axa, de la Commission européenne et de la Ville de Bruxelles comme partenaires dans la réhabilitation du quartier pourra être jugée par la détermination et l'intelligence dont elles feront preuve pour que la réalisation de ce projet contribue de manière décisive à embellir et réanimer le quartier — sans causer trop de nuisances en cours de route.

Tunnel routier Cortenbergh

Depuis 1981, la trémie de la place de Jamblinne de Meux crache vers notre

quartier un flot ininterrompu de voitures qui parcourent l'avenue de Cortenbergh en direction de la Loi, transformant en passant le rond-point Schuman en chicane sur l'autoroute Liège-Bruxelles. Les plans successifs du gouvernement fédéral (novembre 2001) du gouvernement régional (mai 2002) et du bureau ARIES (octobre 2003) jugent indispensable, pour faire de ce rond-point un espace digne de son rôle symbolique de Bruxelles capitale de l'Europe, de le délivrer de tout trafic de transit. Laurette Onkelinx, vice-première ministre, paraît déterminée à faire avancer les choses dans le cadre de l'accord de coopération entre l'Etat fédéral et la Région de Bruxelles-capitale, dont elle a la responsabilité. Il y a quelques mois déjà, elle a fait procéder à l'étude technique de diverses options possibles, dont les conclusions n'ont pas encore été rendues publiques. A la lumière des éléments qui nous sont connus, la formule qui serait à nos yeux de loin la meilleure consisterait à mettre à double sens le tunnel routier existant sous l'avenue de Cortenbergh tout en procédant à une inversion de sens des rues de la Loi et Belliard, comme recommandé dans le rapport du bureau ARIES. Rappelons cependant aussi que nous demandons que la possibilité pour les automobilistes d'emprunter l'avenue de Cortenbergh soit réduite, en libérant de l'espace pour les transports en commun.

Qu'y a-t-il donc sous le chapiteau installé au Rond Point Schuman?

Une exposition sur « l'Image de l'Europe » conçue par l'architecte hollandais Rem Koolhaas à l'initiative de la présidence hollandaise et de la Commission européenne.

L'entrée est libre et l'exposition ouverte de 10 à 18h, durera jusqu'au 28 novembre.

Un panoramique de 80 mètres présente en anglais une représentation visuelle chronologique de l'Europe, qui tend à montrer la manière dont l'image de l'Europe a évolué depuis 50 ans et à projeter cette évolution dans le futur.

Le RER dans le quartier européen

M. Christophe Rubbens, ingénieur délégué par la SNCB, qui assure la communication avec les riverains concernés par la construction du RER à Bruxelles, a répondu à l'invitation du

GAQ : il a présenté, lors de notre séance publique du 1^{er} juin dernier, l'état actuel des demandes de permis et des réalisations projetées, en insistant sur ce qui peut avoir une répercussion sur la qualité de vie des habitants.

Le *mémoire* déposé par le GAQ à la commission de concertation du 14 novembre 2001 rassemblait nos préoccupations et une partie de nos questions ont trouvé réponse. Voici une synthèse des informations reçues pour ce qui concerne le territoire de Bruxelles-ville.

Entre la gare de Luxembourg et Schuman Les deux voies existantes constituent un entonnoir, d'où la construction de deux voies supplémentaires sous la **rue Belliard**, à côté du pont existant : les travaux s'étaleront d'août 2004 à décembre 2005 et se traduisent déjà par la suppression d'une bande de circulation en surface dans la rue Belliard. Durant le printemps 2005 surviendra temporairement une coupure totale de la rue Belliard.

Comme les deux voies de chemin de fer supplémentaires seront implantées au détriment de fonds de jardin du côté de la **rue de Toulouse**, seul ce côté sera muni d'un mur anti-bruit. Les riverains habitant la **rue de Pascale**, malgré un trafic plus important, ne recevront pas de mur anti-bruit.

Au terme de ces travaux, les lignes seraient mises en service en 2008 de la gare d'Etterbeek à la **gare Schuman**.

Une demande de permis d'urbanisme sera déposée à l'automne 2004 pour la réalisation de la **gare « Schuman 2 »** : si l'on considère la voie existante (sous le bd Charlemagne) comme « Schuman 1 », le nouveau quai à construire dans le tunnel Schuman-Josaphat sera la gare Schuman 2 (vers l'**avenue de Cortenbergh**). Dans ce projet figurera notamment le percement d'un *puits de lumière*, à hauteur de la trémie du tunnel de voitures venant du Cinquantenaire et sortant **rue de la Loi**, permettant à la lumière du jour d'atteindre le quai du métro ...

Les travaux dans la **gare Schuman** s'étaleraient de 2006 à fin 2010 et comporteraient notamment, pendant les trois mois d'un été, la fermeture de la **trémie Loi**.

Le tunnel Schuman à Josaphat

Un segment du tunnel existe déjà (il traverse le **parking du Berlaymont**). Sous l'îlot **Archimède-Cortenbergh**, le travail sera particulièrement délicat puisqu'il s'agira de travailler en sous-œuvre, sous des immeubles existants. Puis, dans le tunnel routier existant sous Cortenbergh, à **hauteur de la rue Newton**, l'évacuation des terres se fera la nuit par le tunnel, normalement en direction de Josaphat. De même, la livraison du matériel et du béton se fera par le tunnel routier.

Les travaux démarreraient en 2005 et se poursuivraient jusque fin 2008, début 2009.

Ensuite, et jusque fin 2010 interviendrait la phase d'équipement du tunnel ferroviaire.

Comme la SNCB gère des fonds publics, notre demande de charges d'urbanisme est irrecevable.

Comment s'informer ?

La SNCB a mis en place un **numéro vert gratuit**, du lundi au vendredi, au **0800 95 488**. On peut aussi joindre ce service d'information par courriel (en français infowsj@sncb.be ou en néerlandais infowsj@nmbs.be) ou par fax au 02 224 56 53. Enfin, le public pourra s'informer sur rendez-vous à partir de septembre 2004 dans les bureaux situés au **23 rue de Toulouse**.



L'avenir du quartier européen

Un concept urbanistique global : le rapport ARIES

Antécédents. En octobre 2001, Romano Prodi, président de la Commission européenne, et Guy Verhofstadt, premier-ministre belge et président en exercice du Conseil européen avaient rendu public le rapport « Brussels Capital of Europe » issu de deux réunions d'un groupe d'intellectuels européens (dont Rem Koolhaas et Umberto Eco) réunis à leur initiative à Bruxelles. Dans la foulée, en juin 2002, Guy Verhofstadt et François-Xavier de Donnée, ministre-président de la région de Bruxelles-capitale, décident de faire procéder à une « étude conceptuelle urbanistique globale » du Quartier européen. Parmi les bureaux d'urbanisme qui répondent à l'appel, c'est le bureau ARIES (Rosières), en partenariat avec Moritz et Simon (Bruxelles) et deux bureaux espagnols qui est sélectionné.

Audit et propositions. Son volumineux rapport, rendu public en octobre 2003 sous le titre quelque peu rébarbatif « Ombudsplan Médiateur Bru/Eur », couvre un périmètre d'étude incluant l'ensemble de notre quartier ainsi que les zones limitrophes d'Ixelles et d'Etterbeek, mais restreint son périmètre d'intervention, pour l'essentiel, à la zone administrative. Outre un audit détaillé de la situation présente dans l'ensemble du périmètre d'étude, y compris les zones résidentielles, il contient 133 propositions concrètes de nature et d'ampleur très diverses portant sur la zone administrative et les infrastructures. Le rapport a fait l'objet d'une exposition au Résidence-Palace en novembre-décembre 2003, puis, en février-mars 2004 d'une consultation coordonnée par la Fondation Roi Baudouin, qui a fait à son tour l'objet d'un rapport (avril 2004).

Un travail précieux. Le GAQ estime que le rapport ARIES constitue un travail précieux, qui va bien au delà du plan fédéral d'Isabelle Durant de novembre 2001 et du plan régional de F.X. de Donnée de mai 2002, tout en s'inscrivant dans leur continuité. L'audit de la situation présente constitue un outil extrêmement utile pour tous les acteurs intéressés à l'avenir de notre quartier. Le

point de vue global que le rapport adopte est essentiel pour éviter les impasses d'un coup par coup myope ou d'une crispation défensive face aux opérations spéculatives. Les nombreuses propositions, parfois de simple bon sens, parfois novatrices et ingénieuses, sont susceptibles de nourrir intelligemment le débat et d'inspirer utilement les décideurs.

Une option confirmée. Mais surtout, le travail du Bureau ARIES confirme définitivement une option fondamentale qui s'ébauchait dans les plans Durant et de Donnée et trouve ici un développement approfondi. Pour faire du Quartier européen un lieu digne de la capitale de l'Europe il faut cesser d'urgence de le saturer de bureaux, de voies rapides et de zones privatisées. Il faut au contraire exploiter son potentiel exceptionnel pour en faire un espace urbain ouvert et vivant, reconquis par des habitants qui soient heureux d'y vivre, par des travailleurs et des visiteurs qui prennent plaisir à s'y rendre et à y flâner. Bien loin de livrer les zones résidentielles restantes à l'invasion brutale ou sournoise des bureaux et des faux logements, c'est l'agrément qui a pu y survivre qu'il s'agit désormais de renforcer résolument et de diffuser, au profit de tous, dans l'ensemble du Quartier.

4X4 réactions. Le GAQ a dès lors pris la peine d'analyser attentivement l'étude ARIES et d'y réagir de manière approfondie. Parmi les options importantes et/ou novatrices explorées par ARIES, le GAQ appuie vigoureusement, entre autres, la réimplantation de logements dans des immeubles de bureaux déclassés ou aux étages supérieurs d'immeubles de bureau en fonctionnement, l'affectation systématique des rez-de-chaussée d'immeubles de bureaux à de l'Horeca, le recouvrement de la trémie au milieu du Parc du Cinquantenaire, la mise en sous-sol du trafic de transit de Cortenbergh par la mise à double-sens du tunnel existant, la mise en circulation locale du rond-pont Schuman, l'inversion de sens des rues de la Loi et Belliard, l'aménagement de traversées piétonnes dans le bloc Juste-Lipse/ Résidence-Palace/Lex 2000. En revanche, le GAQ n'estime pas judicieux de placer une ligne de tram joignant la petite à la grande ceinture via la chaussée

de Louvain, la chaussée d'Etterbeek et l'avenue d'Auderghem, et encore moins de construire une ligne de métro joignant Schuman au Midi via la gare du Luxembourg. Et si un « geste architectural fort » lui paraît opportun sur l'îlot Van Maerlant, il ne lui semble pas devoir abriter pour l'essentiel un espace d'activités culturelles (pour lesquelles il existe bon nombre de lieux appropriés dans le quartier ou à proximité), mais bien un complexe essentiellement constitué de logements. (Nos « 4x4 réactions » sont téléchargeables de notre site www.gaq.be)

Une structure efficace et transparente.

Enfin, une structure dûment mandatée rassemblant les autorités communales, régionales, fédérales et européennes, ainsi que des représentants des habitants, des compagnies de transports public et du secteur privé nous semble vivement souhaitable, mais il importe, pour assurer une transparence appropriée et une prise en compte en temps utile de préoccupations légitimes, que les représentants des habitants puissent participer à l'ensemble des réunions, pas seulement à certaines d'entre elles, comme suggéré par ARIES.

Un suivi s'il vous plaît ! La mise en place d'une telle structure, chargée notamment d'assurer sélectivement le suivi du rapport, était promise pour le 1^{er} mai 2004, date officielle de l'élargissement de l'UE. Mais les changements à la tête de la Région bruxelloise ont manifestement compromis ce calendrier. Le GAQ souhaite vivement que les commanditaires de l'étude -les chefs des gouvernements fédéral et régional - reprennent rapidement en main le suivi rigoureux que le plan ARIES mérite et est à sa disposition pour y contribuer activement.

Textes complets. L'intégralité du rapport est téléchargeable sur le site (trilingue) de l'Ombudsplan : <http://www.ombudsplan.mediateur.be/ombudsplan.html>
Le rapport de la Fondation Roi Baudouin (dont l'annexe « 4x4 réactions » du GAQ au rapport ARIES) est également téléchargeable sur le site de la Fondation : www.kbs-frb.be/files/db/fr/PUB_1441_Ombudsplanmediateur_Fr.pdf
www.kbs-frb.be/files/db/NL/PUB_1440_Ombudsplanmediateur_Nl.pdf



Événement exceptionnel**Jeudi 14 octobre 2004 à 20h précises
Comment Bruxelles est devenue la capitale de l'Europe et notre quartier son quartier européen.**

Comment le fait que "Belgique" commence par la lettre B explique-t-il que l'Europe soit venue s'installer à Bruxelles? Comment les projets immobiliers d'une compagnie d'assurances expliquent-ils que notre quartier ait été choisi? Comment la "Question royale" a-t-elle retardé de six ans la venue de l'Europe à Bruxelles, puis failli empêcher qu'elle continue de se faire dans notre quartier? Comment a-t-on conçu, puis évité, de raser deux blocs de maisons de maître pour y installer le Conseil des Ministres, avec une entrée monumentale sur le Square Marie-Louise? Par quel coup de poker a-t-on doté le Parlement européen d'un hémicycle dans le Parc Léopold? Voici quelques-unes des questions auxquelles répondra un exposé illustré de nombreuses photos anciennes, que le public sera invité à compléter et corriger par d'autres informations et anecdotes.

Cette soirée exceptionnelle est organisée conjointement par le Groupe d'animation du Quartier européen de la Ville de Bruxelles (GAQ) et par Neil Kinnock, Vice-Président de la Commission européenne, que nous remercions vivement pour ce nouveau gage d'une réelle volonté, de la part de la Commission, de collaborer avec les résidents d'un quartier qu'elle a si fortement contribué à métamorphoser.

Lieu: Salle 2 du bâtiment Charlemagne de la Commission européenne (angle du Boulevard Charlemagne et de la rue de la Loi)

Heure: Jeudi 14 octobre à 20h précises.

Il est aussi important d'arriver bien à l'avance (19h45) pour effectuer les petites formalités à l'entrée et nous permettre de commencer à temps.

Inscription: L'entrée est gratuite, mais il est essentiel d'annoncer sa présence avant le 10 octobre, de préférence par e-mail (Subject: Soirée Quartier européen) à Ph. Van Parijs, 17 rue de Pavie, 1000 Bruxelles, vanparijs@etes.ucl.ac.be (indiquer nom, prénom, adresse locale, adresse électronique).

Langue: L'exposé se fera pour l'essentiel en français, mais les interventions du public pourront également se faire en néerlandais et en anglais.

Un peu d'histoire :**Archiduc de Bavière contre Marquis de Pascale, ou la première bataille du Quartier européen**

Allié du Roi de France, l'archiduc de Bavière s'apprête à attaquer Bruxelles. Churchill, gouverneur de la ville, charge le marquis de Pascale de la défendre. Celui-ci place ses batteries dans la vallée du Maelbeek, précisément là où se trouvent aujourd'hui la rue de Pascale et la Délégation du Land de Bavière. La bataille fait rage toute la nuit et laisse 700 morts.

Science-fiction ? Pas du tout. Mais la sanglante entrée de notre quartier dans l'histoire de l'Europe.

1708. La guerre de succession d'Espagne fait rage. Le roi de France Louis XIV veut placer son petit-fils Philippe V d'Anjou sur le trône d'Espagne, et donc des Pays-Bas espagnols, dont Bruxelles est la capitale. L'empereur Léopold Ier d'Autriche veut y placer Charles III de Habsbourg. Le conflit entre la France et l'Autriche a déjà coûté à Bruxelles dix ans plus tôt la destruction complète de la Grand-Place par l'armée du maréchal de Villeroy. Face à une armée anglo-autrichienne commandée par John Churchill (le Malbrouc de la chanson), Villeroy subit une grave défaite à Ramillies, dans le Brabant wallon, le 23 mai 1706, et est révoqué par Louis XIV. Charles Churchill, frère de John, est nommé gouverneur de Bruxelles. Mais la guerre se poursuit. L'archiduc Maximilien-Emanuel, prince électeur de Bavière et gouverneur des Pays-Bas espagnols passe dans le camp du Roi de France et s'efforce de reprendre Bruxelles. A l'approche de l'archiduc, la garnison commandée par le Marquis de Pascale, mandaté par Churchill, dispose ses batteries aux environs de ce qui est aujourd'hui l'îlot van Maerlant. Elle est appuyée par des bourgeois bruxellois sous le commandement d'un certain Pierre van den Putte. La bataille fait rage toute la nuit du 26 au 27 novembre 1708,

principalement dans la zone située entre l'actuelle Ambassade américaine (rue Zinner), l'actuelle résidence du Premier Ministre (rue Lambermont) et l'actuel Conseil d'Etat (Square Frère Orban). Vers 9 heures du matin, de Pascale parvient à repousser l'archiduc de Bavière, qui bat en retraite. Ce ne fut pas sans mal: 400 morts du côté des assiégés, 300 du côté des attaquants. Churchill organise un banquet pour fêter la victoire et envoie en remerciement à l'épouse de Pierre van den Putte un bassin rempli de fruits et de confitures.

Suggestion du GAQ. A l'occasion du tricentenaire de cet événement (qui coïncidera avec le cinquantenaire de l'arrivée des institutions européennes à Bruxelles), le Land de Bavière pourrait peut-être organiser un banquet à l'intention des habitants de la rue de Pascale dans leur somptueux nouvel immeuble, ou à tout le moins leur envoyer une corbeille de confitures.

Encore un peu d'Histoire**Les peintres dans nos noms de rues**

Vous n'avez pas manqué sans doute de constater que toutes les rues du quartier ont un point commun : elles ont été inspirées par l'Histoire, principalement l'histoire de Belgique. Ceci s'explique par le fait que notre quartier a fait l'objet d'un projet global d'urbanisation vers 1870, projet dû à l'architecte Gédéon Bordiau et à l'ingénieur de Jamblinne de Meux.

Dans le quartier de l'Ecole Royale Militaire, par exemple, les peintres de la Renaissance ont droit aux honneurs. Nous y trouvons :notamment Léonard de Vinci, Michel-Ange, Le Tintoret, Le Titien, Le Corrège et Véronèse.

Léonard de Vinci (1452-1519)

ne fut pas que peintre ou sculpteur. Il fut aussi ingénieur militaire et architecte ; il élaborait des traités dans diverses matières comme les mathématiques, la perspective, l'anatomie, l'optique, la mécanique, la balistique, les fortifications, l'hydraulique. Toutes ces matières font penser aux cours donnés à l'Ecole militaire toute proche. Est-ce un hasard si la rue Léonard de Vinci longe cette Ecole ?

Michel-Ange (1475-1564)

Ce peintre, sculpteur, architecte et poète s'appelait en réalité Michelangelo Buonarroti.

Influencé par la sculpture grecque classique, admirateur de l'Antiquité, il a étudié à fond l'anatomie et traduit les formes humaines avec une souplesse et une vigueur nouvelle, comme dans les fresques de la chapelle Sixtine ou dans les sculptures de David et Moïse. C'est une reproduction de cette dernière qui se trouve à l'étage supérieur de l'un des immeubles de l'avenue Michel-Ange.

Le Titien (1490-1576)

Tiziano Vecellio a essentiellement peint des chefs d'œuvre religieux – Présentation de la Vierge au Temple -, des suites mythologiques ou des portraits – celui de Charles-Quint assis par exemple; c'est un grand coloriste dont l'ascendant s'est exercé tant sur d'autres Vénitiens comme Véronèse ou Le Tintoret, que sur des maîtres étrangers comme Rubens ou Velazquez.

Le Tintoret (1518-1594)

Jacopo Robusti, dit « il Tintoretto », fut en fait l'un des élèves du Titien. Toute sa carrière se déroula à Venise. Il aimait les grands effets lumineux, les formes en mouvement, les compositions dynamiques. Il exécuta avec son fils, Domenico, « le Paradis » en 1588 ; probablement le plus grand tableau du monde.

Véronèse (1528-1588)

Paolo Caliari, a peint de nombreuses compositions pour le Palais ducal à Venise. Il aimait la couleur et le mouvement, il avait la science des raccourcis et des vues plongeantes. Nous lui devons notamment le décor de l'église Saint-Sébastien à Venise, « Les Noces de Cana » et « Le Repas chez Lévi ».

Le Corrège (1489-1534)

La caractéristique de Antonio Allegri, dit « il Corregio », ce sont les figures voluptueuses, baignant dans une lumière diffuse et argentée. Ses tableaux les plus connus : « l'Ascension » et « l'Assomption ».

Mais des peintres moins célèbres ont également eu droit à la gloire des plaques de rues dans notre quartier. Citons par exemple :

Meindert Hobbema (1638-1709)

Paysagiste hollandais (Amsterdam) On lit dans le Dictionnaire des Peintres de Adolphe Spiret élaboré en 1924 on lisait que « il réunissait le relief et la beauté de la couleur à la vigueur et à un naturel inimitable » ou

Gustave Wappers (1803-1874), peintre anversois, spécialisé dans les sujets historique – il peignit notamment un épisode des Journées de Septembre à Bruxelles qui préludèrent à notre Indépendance. Il est considéré comme l'un des fondateurs de l'école belge.

Usage des langues

Le français étant la langue comprise par le plus grand nombre d'habitants du quartier, ce bulletin annuel est rédigé en français et nos réunions mensuelles se déroulent principalement en français. Mais ceux qui s'expriment plus facilement dans une autre langue ne doivent pas hésiter à le faire : il y aura toujours quelqu'un pour traduire si nécessaire.

Taalgebruik

Daar het Frans de taal is die door het grootste aantal inwoners van onze wijk begrepen is wordt onze jaarlijkse publicatie in het Frans uitgegeven en worden onze maandelijkse vergaderingen in het Frans gehouden. Maar wie zich gemakkelijker in het Nederlands uitdrukt mag het gerust doen : indien nodig zal er wel altijd iemand vertalen. Onze web site is wel drietalig (Frans-Nederlands-Engels) en sinds zijn statutaire vergadering van 1 juli 2003 heeft onze comité ook een officiële Nederlandse naam : « Animatiegroep van de Europese Wijk van de Stad Brussel, Noord-Oost Wijk genoemd »

Language use

As French is currently the language that is understood by the greatest number of inhabitants of our neighbourhood, our annual bulletin is published in French and our monthly meetings are mainly held in French. But those who can express themselves more easily in English are welcome to do so. If necessary, there will always be someone there to translate. Our web site, however, is trilingual (French/ Dutch/ English).

Ce numéro d'Inforquartier a été bouclé le 19 septembre 2004. Ont notamment contribué à sa rédaction : Jacqueline Gilissen, Philippe Van Parijs, Christian Dekeyser, Alain Dewez, Jacques Bouyer, Javier Lora.

Qu'est-ce que le GAQ

Ses objectifs

Le Groupe d'animation du Quartier européen de la Ville de Bruxelles « *a pour objet, en dehors de tout esprit de lucre, de veiller à une évolution harmonieuse du Quartier, de favoriser la rencontre entre ses habitants, d'y promouvoir la qualité de la vie, la protection du patrimoine et l'animation culturelle* ».

Ses membres

Tout habitant du quartier et toute autre personne souscrivant aux objectifs du GAQ peuvent en devenir membres en versant €15 sur le compte 001-1128651-35 de Fortis et en communiquant nom, adresse postale, adresse électronique et téléphone à la présidente du GAQ, Jacqueline Gilissen, rue des Patriotes, 3 à 1000 Bruxelles, gaqne@hotmail.be. tél. 02 735 87 95.

Ses réunions

Le GAQ se réunit en assemblée mensuelle chaque **premier mardi du mois à 20h15** au 21 rue J.W. Wilson (près de la chaussée de Louvain).

Les dates des réunions pour les mois à venir : les 5 octobre, 1er novembre et 7 décembre 2004, ainsi que les 4 janvier, 1er février, 1er mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin et 5 juillet 2005.

Tous les habitants du quartier y sont les bienvenus, qu'ils soient membres ou non du Comité, pour s'informer de ce qui se

Usage des langues : voir page 11

Taalgebruik : zie p. 11

Language use : see p. 11

passer et se prépare près de chez eux, pour informer les autres des problèmes qu'ils perçoivent et pour rechercher ensemble comment agir pour améliorer la qualité de vie de tous. Nous n'apportons pas de solutions, nous ne pouvons que donner des pistes pour aider les citoyens à se faire entendre et appuyer leur demande. Nous y accueillons régulièrement des représentants de la police et des autorités communales.

Son conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration du GAQ sont élus par l'Assemblée générale pour un terme de deux ans. Les membres actuels sont : Jacqueline Gilissen, présidente, Alain Dewez, trésorier, Nina Bachkatov, secrétaire, Charles De Clercq, Jacques Bouyer, Christian Dekeyser, Javier Lora Garcia, Jean-François Houtart, Bernard Peckel, Randy Rzewnicki, Ferdinand Snoy, Philippe Van Parijs.

Son site Internet www.gaq.be

Le GAQ dispose d'un site Internet (en construction permanente).

Son adresse est <http://www.gaq.be>.

Il est partiellement disponible en trois langues (français, néerlandais, anglais) et est graduellement enrichi par des photos du quartier, un aperçu de son histoire et des informations diverses.

Les suggestions et offres de services (multilingues) sont les bienvenues auprès **du responsable du site** Charles De Clercq, courriel wontolla@easynet.be.

Que fait le GAQ ?

La qualité de vie de quartier n'est pas uniquement le résultat des actions des pouvoirs publics et des constructeurs, c'est aussi et surtout l'affaire de tous ceux qui y vivent.

C'est dans cette optique que nous faisons un certain nombre de choix plus globaux pour le quartier afin d'assurer une meilleure compatibilité entre résidentiel et administratif en prônant autant que faire se peut, la mixité des fonctions partout.

Ainsi, plus précisément, dans le domaine de l'urbanisme par exemple, nos démarches ont pour objectif de garder le caractère résidentiel du quartier tout en y intégrant de nouveaux habitants.

Nous nous préoccupons des enquêtes publiques qui se présentent mais aussi du défaut d'enquêtes et des travaux réalisés sans permis. Nous voulons entre autres protéger la valeur environnementale mais aussi conviviale et respectueuse du voisin, des intérieurs d'îlots.

Nous refusons les changements d'affectation de commerce vers Horeca ou vers les commerces de nuit peu compatibles avec la vie d'un quartier résidentiel.

Nous avons également des craintes devant la systématisation de la division des maisons en petites unités destinées à la location à court terme. Rentabilité oblige mais le quartier y perd beaucoup en convivialité et agrément : accroissement du bruit, multiplication des voitures, désordre des poubelles en semaine et quartier désert en week-end, comme dans une zone bureau. Il faut que du logement correspondant à ce besoin soit disponible, mais il doit l'être en réintroduisant une mixité : bureaux, logement, commerce dans la zone administrative. ■

Brocante du dimanche 3 octobre : il n'est pas trop tard pour s'inscrire (voir programme en p. 1).

Si vous habitez le Quartier Nord-Est de Bruxelles-Ville, complétez ce petit talon et déposez-le d'urgence chez Christian Dekeyser (130 rue Charles-Quint), ou Alain Dewez (rue Luther, 24) ou Bernard Peckel (rue Van Ostade, 10) ou Ferdinand Snoy (av. Michel Ange 65). Joindre 8 euros pour un emplacement de 2m x 4 m.

Bulletin d'inscription à la brocante- - Inschrijvingsstrook voor de rommelmarkt

Nom, prénom / Naam, Voornaam :

Rue, n° / Straat, nr.

tel.

date et signature / datum en handtekening :

